

Office du Tourisme / Syndicat d'Initiative - Mise en valeur du patrimoine de la Ville - Versement d'une subvention

M. LE MAIRE, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal de verser à l'Office du Tourisme / Syndicat d'Initiative une subvention de 110 000 F pour l'action qu'il conduit en faveur de la mise en valeur du patrimoine de la Ville.

Cette action menée sous la responsabilité d'une animatrice du patrimoine, agréée par la Caisse Nationale des Monuments Historiques se traduit par :

- la proposition de visites guidées de la Ville qui ont connu cette année un très grand succès (visites générales - visites thématiques : haras, circuits des fontaines, apothicairerie de l'Hôpital St-Jacques, Château de Moncley, secteur sauvegardé, Citadelle, ...),

- l'édition de documents (dépliants, plaquettes...),

- la réalisation cette année d'un Disque Compact Interactif (CDI) présentant la Ville.

Cette somme est à prélever sur le chapitre 961.4/ article 657 - 91024 / code service 41060 du BP 1995.

M. PINARD : Mes chers collègues, à propos de l'Office du Tourisme, je m'étonne quand même de cette espèce de flambée médiatique qui s'est manifestée à l'occasion de la journée du patrimoine. Il y a eu une dépêche AFP, elle a été reprise le lendemain toute la journée sur France Infos, dans l'après-midi du dimanche certains de nos collègues ont été appelés qui par la radio, qui par la télévision régionale. Or j'ai sous les yeux le programme des journées du patrimoine qui distinguait bien entre ce qui était gratuit et ce qui était payant. Je lis «monuments ou sites payants ouverts», j'en trouve 14 dans le Doubs et non des moindres, la Saline d'Arc-et-Senans était payante, le Château de Belvoir était payant, le Château de Joux était payant, le Musée de l'Horlogerie de Morteau était payant, celui de Nancray aussi, la Taillanderie de Nans-Sous-Sainte-Anne, le Musée Courbet à Ornans, le Musée Peugeot à Sochaux. Si je prends le Jura, il y avait 7 musées qui étaient payants y compris la maison familiale de Pasteur, en Haute-Saône 10 à commencer par Champlitte.

Je trouve quand même ce qui s'est passé tout à fait étonnant. L'esprit des journées du patrimoine, c'est tout d'abord d'ouvrir des lieux qui ne sont pas accessibles pour toutes raisons, notamment parce qu'ils sont privés et d'ouvrir ces lieux exceptionnellement, par ailleurs, d'offrir un plus aux monuments payants sous forme de visites guidées. Mais si le Ministère de la Culture décide de la gratuité, il l'assume.

J'ai été à cette occasion très oecuménique ; je suis allé à l'église de la Madeleine parce qu'il y a beaucoup de choses sur la Bousbotte, je suis allé à la cathédrale Saint-Jean et à la synagogue. A la cathédrale, au trésor on distribuait des billets gratuits, on peut les comptabiliser avec le Ministère de la Culture, on lui rembourse. Je ne dis pas cela de manière démagogique. Il m'arrive d'avoir de mauvaises lectures ; ainsi j'ai lu dans le Figaro que l'État accorde 535 MF pour l'Opéra à Paris et 72 MF en province. C'est fantastique ce qui se passe avec les «Parigots», c'est fantastique. Nous, quand on montre le tableau de Courbet à Ornans pendant 2 mois, il n'y a rien dans les médias, quand on le montre à Paris, c'est la Une du Monde, c'est en couleur dans Infos Matin, dans l'Huma et c'est au journal télévisé de 20 heures. Il y a une discrimination absolument fondamentale.

Si le Ministère de la Culture est pour la gratuité, qu'il l'assume et je dis cela sans démagogie parce qu'il faut quand même bien voir que certaines institutions ne peuvent pas se payer le luxe de perdre une journée entière de recettes. J'ai assumé, je vous jure que ce n'était pas facile, l'équilibre financier du Musée de Nancray. Dans une année dans ce pays, on a à peu près en saison une douzaine de dimanches où il fait beau, pas plus. Si vous supprimez les recettes d'une belle journée d'automne, cela suffit pour que vous ayez un budget déficitaire. Je crois d'ailleurs savoir que les rentrées de ce jour-là étaient 42 000 F et si les gens ne les avaient pas payées, ce serait les contribuables qui l'auraient fait. Et je m'étonne quand même d'une certaine dérive ; par exemple, il y a les fameux mardis d'accueil organisés par le Département, cela marche très bien mais maintenant, j'en ai été témoin à Nancray, vous avez des gens

qui, pardonnez-moi l'expression, «gueulent» parce que ce n'est pas gratuit. Alors les journées du patrimoine, c'est un plus, c'est-à-dire qu'on a la même prestation que les jours ordinaires mais en plus on y met des guides bénévoles de haut niveau, un ancien inspecteur de l'Académie, etc. Mais vous avez des gens qui manifestent leur rouspétance. Je crois donc qu'il faut en revenir à l'esprit qui a été à l'origine de ces journées du patrimoine et il y a eu là une espèce de flambée médiatique comme on en voit de temps en temps mais qui me paraît déraisonnable. Et je regrette qu'on ne se soit pas, avant de dire un certain nombre de choses, reporté au catalogue officiel de la manifestation.

M. LE MAIRE : Merci, Joseph PINARD. C'est vrai que cela a soulevé quelques mouvements d'humeur à propos de la Citadelle, nous en prenons la responsabilité. Jean-Louis FOUSSERET qui est en charge de la SEM de la Citadelle m'avait demandé ce qu'il fallait faire. Je lui ai répondu d'accorder la gratuité le samedi et faire payer le dimanche, cela me paraissait logique.

L'an prochain, on reverra la chose, ou bien on ne fait pas payer les deux jours mais comme il y a déjà 6 journées ou demi-journées gratuites à la Citadelle, le 8 mai, le 11 novembre, le jour de la Déportation, etc. on peut s'y retrouver. Ce qu'on a demandé, ne l'oubliez pas, à la SEM, c'est de développer la Citadelle sans que cela coûte davantage à la Ville, c'est-à-dire 8 MF.

C'est vrai que comme à Nancray ou ailleurs, ils font leurs comptes et une journée en moins d'automne c'est 42 000 F etc. cela peut être conséquent. C'est vrai aussi que le parc Saint-Etienne est ouvert gratuitement toute l'année, il y aurait beaucoup à dire mais c'est un épiphénomène qui se trouve là, amplifié par les médias qui sont là pour saisir un petit événement et l'amplifier. Je crois que c'est en partie leur rôle, l'essentiel est de choisir les bons événements. Là, ce n'était pas bon pour nous, la prochaine fois je suis persuadé que ce sera différent.

La discussion est close.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette proposition.